

COMMUNE de MARVAL

(Haute-Vienne)

DÉCISION N° 31-2026

en date du 06 août 2026

**portant sur le remplacement de la serrure de la porte d'entrée du logement
communal situé au 5, Le Bourg**

Le Maire de la Commune de MARVAL (Haute-Vienne),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Vu la délibération du Conseil Municipal N° 32-2026 en date du 7 mai 2026 portant
sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

DÉCIDE

Article 1 – d'accepter le devis de MENUISERIE PHILIPPE DUTHEIL - Les Tourettes,
87440 SAINT-MATHIEU, pour le remplacement de la serrure de la porte d'entrée du
logement communal situé au 5, Le Bourg pour un montant hors taxes de 190,00 euros.

Article 2 – La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de
l'article L2122-22 du C.G.C.T.

À Marval, le 07 août 2026

Régis de SOLMS
Maire

